

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	28
Représentés	11
Absents	4
Votes	
Pour	34
Contre	/
Abstention	5

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 19 octobre 2022

Le dix-neuf octobre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 12 octobre 2022, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présents :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, LAJILI Yamina, MARQUES Henrique, HACHE Bénédicte, FONDENEIGE Matthias, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, GAULIER Danièle, SASU Hancès, GARROUT Karim, DIMNET Jocelyne, LORES Monique, CHIRRANE El Arbi, BANCE Stéphane, CHALBI Yacin, LANTERNIER Lucie, DESROCHES Damien, FOURNIER Laura, DESPRES Catherine, BALIAS Thierry, FOURNIAUD Martine, ESSONE MENGUE Terence, GUILLAUD BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien

Étaient représenté·e·s :

M COELHO Vasco	mandat à Mme FRANCISOT Amandine
M. BRULANT Marina	mandat à M MARQUES Henrique
M. THIAM Moustapha	mandat à M. SAYADI Walid
Mme COHEN Rachel	mandat à M. DRUART
Mme FADLI Hafida	mandat à M. CHALBI Yacin
M. OMRANE Alain	mandat à Mme HACHE Bénédicte
Mme BEZACE Mathilde	mandat à M. FONDENEIGE Matthias
M. BOLLE-DALLIAH Kristian	mandat à M. ID ELOUALI Ali
M. BOURVEN Julien	mandat à Mme SASU Hancès
Mme OZCAN Canan	mandat à Mme LAJILI Yamina
Mme MARTIN Mélisande	mandat à Mme LANTERNIER Lucie

Étaient absents : Ms AOUMMIS Hassan, HABI Hacène Mmes BENKAHLA Malika, LEMOINE Nathalie

Secrétaire de séance : Mme Hancès SASU

Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le

24 OCT. 2022

de la publication le

24 OCT. 2022

OBJET

**Fixation des tarifs de location des centres de vacances du 1er Janvier au
31 décembre 2023**

**Fixation des tarifs de location des centres de vacances
du 1er Janvier au 31 décembre 2023**

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil la volonté d'optimiser et de maîtriser les frais de gestion des centres de vacances de Morillon et Penthievre par l'accueil de groupes extérieurs, durant les périodes où les enfants et jeunes choisyens ne fréquentent pas les structures.

Il demande au Conseil de fixer les tarifs selon les différentes prestations et de l'autoriser à signer les conventions de location des centres de vacances afférentes, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

LE CONSEIL,

Ouï, l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission Vie éducative/Enfance/Petite Enfance/Politique de la ville

Considérant la volonté de la commune d'optimiser et de maîtriser les frais de gestion de ces structures, en développant l'accueil de groupes extérieurs, tout en maintenant une offre de classes de découverte et de séjours vacances suffisante pour répondre aux besoins de la ville, ainsi qu'une qualité des prestations.

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1 : Fixe comme suit à compter du 1^{er} janvier 2023, les tarifs de location des centres de vacances selon les différentes prestations (par personne et par jour) :

Pension complète	TARIFS INDIVIDUELS 2022	CHAMBRE INDIVIDUELLE DEMANDEE
Accueil de groupes avec linge de lit	55 €	75€
Accueil de groupes sans linge de lit	50 €	70 €
Réduction sur les prestations		
- Formation dans le domaine de l'animation pour les choisyens (sessions de B.A.F.A, B.P.J.E.P.S)	- 20 %	
- Choisyens	- 10%	
- Enfant de moins de 1an	GRATUIT	
- Enfant de 1 à 5 ans	- 20%	
- Enfant de 6 à 10 ans inclus	- 10%	
Accueil de groupes d'enfants avec blanchissage		
Pension complète + blanchissage		
Enfant jusqu'à 11 ans	44€	
Adulte et enfant de + de 11 ans	50€	
Pension complète + blanchissage + encadrement		
Adulte et enfant de + de 11 ans	65 €	
Accueil de groupes d'enfants sans blanchissage		
Pension complète		
Enfant jusqu'à 11 ans	40 €	
Adulte et enfant de + de 11 ans	45 €	
Pension complète + encadrement		
Adulte et enfant de + de 11 ans	60 €	
Animation « découverte » adulte ou enfant (mise à disposition d'un animateur)	120 € / jour	
	60 € / demi-journée	
Option transport (par personne et aller/retour)		

Morillon	110 €	
Penthièvre	90 €	
Demi-pension	TARIFS INDIVIDUELS 2023	CHAMBRE INDIVIDUELLE DEMANDEE 2023
Accueil de groupes adultes	45€	65€
Enfants 1/2 pension	40€	
Commensaux		
Repas	20 €	
Nuit et petit-déjeuner + draps	30 €	50 €
Nuit et petit-déjeuner sans drap	26 €	46 €
Nuit sans petit déjeuner + draps	24 €	44 €
Nuit sans petit déjeuner sans draps	20 €	40 €
Autres		
Location de la ludothèque seule	350 €	
Location de la ludothèque + vaisselle + utilisation du lave-vaisselle	550 €	
Location sonorisation portable amplifiée+ micro	30 € / jour	
Location sonorisation portable amplifiée+ micro	20 € / soirée	
Location vidéo projecteur	30 € / jour	
Location vidéo projecteur	20 € / soirée	
Location de raquettes	4 €	
Location de casques	2 €	

Article 2: Autorise Monsieur le Maire ou à défaut son représentant à signer les conventions de location des centres de vacances à compter du 1^{er} janvier 2023.

Article 3 : Décide de facturer au prix coûtant toute prestation supplémentaire.

Article 4 : Dit que les recettes sont prévues au budget de la commune.

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr . Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr..

Fait et délibéré en séance du 19 octobre 2022

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi



Tonino Panetta

